

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira le :

**Mardi 24 septembre 2024 à 19h30**  
**à la mairie de PIPRIAC – Salle du Conseil Municipal**

L'ordre du jour est le suivant :

**ILOT DE LA MINOTERIE**

- Élaboration du projet d'établissement : point d'étape

**SECURITÉ**

- Étude portant sur l'installation d'un système de vidéoprotection : intervention de représentants de la gendarmerie

**PRÉVENTION**

- Adoption du Plan Communal de Sauvegarde

**LOGEMENT**

- Champ du Chatel 2 : adoption d'une délibération de principe
- Réhabilitation des bâtiments 14 rue Duguesclin et 2 place de la Mairie : Demande de subventions au titre du contrat départemental de solidarité territoriale 2023-2028

**AMENAGEMENT**

- Renaturation du ruisseau du Fougeray : devenir du terrain de tennis

**FINANCES**

- Zones France Ruralités Revitalisation (ZFRR) : mise en place des exonérations de taxes foncières locales associées au nouveau zonage.
- Budget principal : Décision modificative (SAS ENERGIE DU CANUT DE L'OUST)

**VIE ASSOCIATIVE**

- Mise à disposition par la commune de Saint-Ganton de terrains de football et de vestiaires

## SANTÉ

- Mutuelle communale : proposition de Groupama et de l'agence AXA de Pipriac

## QUESTIONS DIVERSES

- Dispositions de luttres contre les dépôts sauvages

Le Maire,  
Franck Pichot

